

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6. » 11. » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	5 h. 51 ^m soir.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	9 » 24 » »	10 » 54 » »	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »			* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 18 Juillet.

La loi municipale qui vient d'être votée n'est pas seulement un succès pour le ministère, une preuve de force et d'esprit politique pour la Chambre des députés. Le Temps à raison de dire qu'elle est aussi, quoi qu'on en dise, une bonne aubaine pour toutes les communes.

Toutes, en effet, vont profiter de cette loi, grâce à l'article additionnel qui appelle les électeurs à renouveler intégralement leurs conseils municipaux dans les trois mois qui suivront la promulgation de la nouvelle loi. Cette disposition permettra aux électeurs d'un grand nombre de communes de réagir contre les influences qui dominent dans quelques unes d'entr'elles.

Notre département du Lot pourra montrer en ces graves circonstances qu'on le calomnie en le désignant comme une espèce de succursale de la Corse. S'il s'est trompé, ou plutôt s'il a été trompé dans les élections dernières, il peut prendre une revanche éclatante. Sans doute, les conseils municipaux ne sont pas des corps politiques; mais, outre que les administrateurs bonapartistes n'ont jamais brillé au premier rang dans nos communes, il ne faut pas oublier, en ce qui concerne le Lot, que nous avons deux élections sénatoriales à faire en 1879, et que les nouveaux conseils auront mission de nommer les délégués pour ces élections.

Les communes du Lot vont donc avoir à se prononcer d'une façon indirecte entre le Gouvernement qui assure leur prospérité et qui les protège, et les hommes de désordre et de haine qui, pour ramener l'Empire, plongeront le pays dans l'anarchie et la misère. Le Lot a nommé des représentants hostiles à la Constitution, c'est-à-dire ennemis du Gouvernement. C'est une situation bien défavorable pour un département comme le nôtre, qui a tant besoin de ne pas protester contre le sentiment de la France qui ne veut point des Bonaparte. Il faut absolument qu'il saisisse l'occasion qui lui est offerte. Nous avons confiance qu'il ne faillira pas à ce devoir, et dès aujourd'hui nous prions nos amis de semer autour d'eux le bon conseil et la bonne parole.

Assurément, nous n'entendons pas condamner et écarter cette partie considérable et profondément honnête de nos campagnes, qui avait accepté l'Empire comme un gouvernement établi, et qui lui attribuait par ignorance les bienfaits résultant des grandes découvertes de la

science, dans ce siècle qui a vu tant de bouleversement, et aussi tant de progrès immenses et civilisateurs. Non : les hommes qui ont été loyaux et sincères dans leur attachement à l'Empire ne doivent pas être mis de côté, mais à la condition qu'ils sont pénétrés de la situation présente des choses, et qu'ils comprennent que la France n'a rien à faire désormais avec la dynastie de la ruine, de l'invasion et du démembrement. Les bons citoyens doivent former une véritable union conservatrice pour les élections municipales, et cette union ne saurait admettre en aucune sorte et à aucun titre, des candidats qui osaient dire hautement qu'ils font des vœux pour le retour des Bonaparte.

L'invalidation de M. le comte de Mun par 297 voix contre 171 est un acte tout-à-fait déplorable. Ce vote, ainsi que le *Moniteur Universel* le fait observer, contredit les théories les plus incontestables en matière de vérifications des pouvoirs. Le premier de tous les principes, dans cette question, n'est-il pas en effet que le candidat ne doit être rendu responsable que des faits dont il est l'auteur, et qu'on ne saurait lui reprocher d'avoir bénéficié des sympathies que devaient nécessairement lui conquérir, auprès du plus grand nombre de ses électeurs, ses croyances et ses opinions?

Or, tel est précisément le cas de M. de Mun. Contre lui personnellement la commission d'enquête ne relève rien qui soit de nature à vicier son élection. Elle en fait résider le vice dans la propagande qui a été faite pour en assurer le succès. Mais il n'est nullement prouvé que des procédés illicites aient été employés dans ce but, et on n'a pu découvrir dans toute cette affaire autre chose que les efforts des catholiques qui voulaient être représentés par un homme susceptible de défendre avec éclat leurs croyances et leurs intérêts. Or, lorsqu'on examine sans passion cette situation, il est impossible de ne pas reconnaître qu'ici les catholiques n'ont pas dépassé la limite stricte de leur droit.

Nous n'hésitons pas à dire, en conséquence, avec le *Moniteur universel* que la majorité de la Chambre des députés s'est laissé entraîner à un véritable acte d'intolérance en invalidant l'élection de Pontivy, intolérance qui ne lui servira même pas à écarter M. le comte de Mun de la Chambre, car les membres de la commission d'enquête qui ont pu voir de près l'esprit des populations

savent bien que M. de Mun sera réélu avec une majorité plus considérable encore qu'au scrutin du 4 février.

Nous sommes heureux, d'ailleurs, d'avoir à constater que tous les membres du Gouvernement qui font partie de la Chambre des députés ont, sans exception, voté contre les conclusions de la commission. Cela prouve tout au moins que le cabinet a la volonté de ne se point laisser influencer dans les questions électorales par des considérations de parti et qu'il gardera toujours une haute et sévère impartialité.

Les journaux de Paris annoncent que M. Dugué de la Fauconnerie, député, abandonne la direction politique de l'*Ordre*, principal organe des impérialistes, à MM. Jules Richard et Jules Amigues.

M. Jules Amigues, on le sait, est l'auteur de la *Biographie de Rossel*. Il a défendu et glorifié le chef des bandes incendiaires de la Commune, fusillé à Versailles sous la présidence de M. Thiers.

Déjà M. Jules Amigues a rédigé un journal bonapartiste en Corse pour favoriser la candidature de M. Rouher à la Chambre des députés.

Nous ne voulons pas croire encore que la nouvelle, donnée par les journaux de Paris soit vraie, et cependant, on le sait, rien ne peut nous étonner du côté de l'Empire.

CORRESPONDANCE

Versailles, 16 juillet.

L'Agence Havas a fait connaître, dès cette nuit, le discours prononcé hier au soir par lord Derby en réponse à l'adresse de M. Bright sur les affaires d'Orient.

Ce document important a été lu avec un extrême intérêt dans nos cercles parlementaires et politiques : l'impression que l'on y ressent est toute rassurante et vient heureusement fortifier celle qu'avaient fait naître dernièrement le discours de M. Mélégaré au Parlement italien et celui de M. le duc Decazes à la Chambre des députés.

Les puissances sont d'accord pour ne pas intervenir actuellement dans le différend turco serbe. C'est là un point affirmé par les différents chefs des diplomaties européennes. « S'il y a médiation ultérieure, ajoute lord Derby, cette médiation sera faite de concert avec toutes les puissances européennes. Ce point important que M. le duc Decazes avait indiqué est nettement et expressément affirmé par lord Derby. On peut espérer, dès lors, que la politique de concert, d'entente entre les puissances que le gouvernement français n'a cessé de préconiser, triomphera aussi bien pendant le cours de la lutte

qui est ouverte que lorsque le moment sera venu de lui donner une solution.

Dans la revue que lord Derby a faite de l'état et des dispositions des différentes puissances garantes du traité de Paris, il est une appréciation de sa part qui a particulièrement frappé notre monde politique et provoqué des commentaires. « Je suis persuadé, a dit le chef du Foreign Office, que le gouvernement et le peuple allemand envisagent uniquement la question d'Orient de leur point de vue particulier, c'est-à-dire en tant qu'elle pourrait amener des complications. »

Qu'à voulu dire au juste lord Derby ! se demande-t-on ? A-t-il voulu dire que le gouvernement allemand redoute des complications ? A-t-il voulu dire simplement qu'il les prévoit. A-t-il voulu dire plus, qu'il les recherche, qu'il les souhaite ? Le passage, évidemment, a besoin d'être complété.

La politique intérieure chôme aujourd'hui qu'aucune des deux chambres ne se tient séance.

Le conseil des ministres a eu sa réunion ordinaire du samedi, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. Quelques rares députés sont venus à Versailles pour assister à des réunions de commissions qui, n'étant pas en nombre n'ont pu siéger.

M. le garde des sceaux vient de se rendre au local de la commission relative à la cessation des poursuites pour faits relatifs à l'insurrection du 8 mars, mais cette commission a renvoyé à lundi la séance qu'elle devait tenir aujourd'hui. M. Dufaure sera alors entendu.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce est entendu par la commission chargée d'examiner le projet d'institution d'un institut agronomique. La commission accepte sans modification le projet proposé par M. Teisserenc de Bort. Le débat d'aujourd'hui entre la commission et le ministre ne porte sur aucun point essentiel du projet.

La commission du budget s'est réunie ce matin à 9 heures au palais Bourbon, à Paris. Elle a terminé l'examen du budget du ministère des affaires étrangères. Elle demande sur ce budget une réduction d'environ 500,000 fr. portant, surtout, sur les chancelleries consulaires.

La commission tient une nouvelle séance cette après-midi à Paris. Elle hâte ses travaux afin de ne pas interrompre la discussion du budget qui va commencer lundi, et afin de pouvoir, au courant de cette discussion, déposer les rapports qui lui restent à soumettre à la Chambre. Celui de M. Bardoux, sur le budget de l'instruction publique va être lu avec les modifications importantes proposées par M. le ministre et acceptées par la commission.

L'on a dit que le pouvoir exécutif se proposait de convoquer les Chambres au commencement de septembre si d'ici à cette époque le budget n'était pas voté. L'on n'a reçu dans le monde parlementaire aucune indication qui pût faire supposer le projet comme arrêté. La commission du

budget n'a jusqu'à aujourd'hui reçu à cet égard aucun avis direct ni indirect.

Dans les conversations privées qui ont pu avoir lieu entre quelques députés et quelques personnages politiques on a pu soutenir et mettre en avant un projet en faisant valoir en faveur de son adoption certaines considérations touchant à la situation tant intérieure qu'extérieure du pays, considérations qui ont d'ailleurs rencontré des adversaires; mais il n'a encore trouvé aucune expression parmi les organes de tous les pouvoirs publics, à moins toutefois, ce qui ne paraît pas probable, qu'il ne soit arrêté dans la pensée de M. le président de la République, auquel la constitution donne le droit de convocation extraordinaire et de prorogation des Chambres.

Quelle que soit la solution qui doit lui être donnée, ce projet peut soulever des questions délicates de notre politique et susciter quelques susceptibilités, quelques ombrages, quelques défiances. Le ministère ne paraît pas avoir, quant à présent, d'opinion arrêtée sur son compte.

Le mouvement administratif qui a paru ce matin, était prêt depuis quelque temps et avait été déjà soumis à la signature de M. le président de la République en même temps que le dernier mouvement paru. Le ministre de l'intérieur, occupé par les négociations et le débat relatifs à la loi municipale, avait différé sa publication de tout ce mouvement, mais il crut devoir en faire paraître une partie pour répondre aux bruits que quelques journaux répandaient en disant que le Maréchal avait refusé de signer ce mouvement. La suite et la fin ont paru ce matin. On a remarqué le caractère de modération de ce mouvement.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 15 juillet.

On était en droit de craindre que la séance ne fût occupée par une interpellation de M. Germain Casse, sur la conduite du clergé dans l'élection de Pontivy. Cette menace a été écartée. Sur la proposition de M. Gambetta, l'interpellation a été remplacée par un simple renvoi du rapport de M. Guichard à M. le garde des sceaux. M. Casse a bien voulu se déclarer satisfait de ce moyen de transaction. Il trouvera, dans la discussion du budget des cultes, l'occasion de fulminer à loisir contre l'Eglise et les jésuites; mais l'Eglise et les jésuites ne s'en porteront pas plus mal.

Le projet de loi relatif à l'Exposition universelle de 1878 a été voté à l'unanimité et sans observation. L'Exposition aura lieu au Champ-de-Mars et au Trocadéro.

Une discussion, qui aurait pu être abrégée, puisqu'il ne s'agissait que d'une prise en considération, a été vivement soutenue par M. Naquet et surtout par M. Madier de Montjau, en faveur de l'abrogation de toutes les lois sur la presse, sauf les réserves de droit com-

mun. Cette proposition, rejetée par 257 voix, a rallié 140 députés, qu'on peut considérer comme formant le véritable parti de l'intransigeance.

La Chambre a, en revanche, fait un accueil favorable à une proposition d'un autre député radical, M. Lisbonne, ayant pour objet de codifier toutes les lois existantes sur la presse. Une commission extraordinaire de vingt deux membres sera chargée de ce travail, dont on ne saurait nier l'utilité.

Plusieurs autres projets de loi ont été pris en considération.

Il n'est pas probable que la discussion générale du budget puisse s'ouvrir avant huit ou dix jours.

ORIENT

Le découragement commence à être grand en Serbie. Les populations se plaignent d'avoir été trompées sur les concours qu'elles pouvaient espérer et sur la prétendue faiblesse des Turcs. Il est vrai que la force de ceux-ci n'est guère que du fanatisme, et que, pour les hordes asiatiques lancées contre les rebelles, il s'agit moins d'une guerre ordinaire que de se ruer à la destruction des infidèles. Mais il fallait prévoir et peser tout cela avant de tenter une pareille aventure. Une armée complète se forme à Sofia par les soins d'Abd-ul-Kerim-Pacha ; celle de Vidui n'attend probablement qu'un signe pour reprendre son rôle dans une attaque générale ; enfin on annonce le débarquement des troupes égyptiennes à Constantinople.

Le gouvernement serbe, télégraphiquement on de Belgrade au *Figaro*, continue à annoncer des victoires ; mais on se lasse des dépêches erronées qui sont journellement affichées. La population est triste, anxieuse. Si l'armée rangée sur le Timok en face de la garde turque était battue, la vallée de la Morava pourrait être envahie avant huit jours. L'argent manque. Les Monténégrins opèrent de leur côté sans combiner leurs plans avec les Serbes. Plusieurs bandes bosniaques refusent d'obéir aux chefs envoyés par le prince Milan.

D'après l'*Univers*, « la situation est si compromise que le ministre Ristich cherche à opérer un rapprochement avec l'Autriche-Hongrie. »

Voici aussi quelques passages d'une correspondance des *Débats* du 9 juillet :

Le prince Milan est très abattu. Il parle à peine. Il se fait toujours entourer de gendarmes et ne visite pas le camp sans une forte escorte. Il ne prend aucune part aux opérations militaires. A cette heure même on ne sait pas sûrement s'il est à Deligrad ou bien s'il est revenu à Tjuprija. J'ai des raisons pour croire à la dernière version.

La princesse Nathalie était dimanche, à l'église grecque ; elle était vêtue tout de noir : on voyait bien distinctement les traces que les larmes ont laissées sur son visage. Son Altesse est dans un état de grossesse fort avancée. La princesse est très aimée à Belgrade ; elle a fait beaucoup de bien dans cette ville et vient en outre de sacrifier toute sa fortune, une fortune se chiffant par 2 ou 3 millions, aux préparatifs de guerre. Le prince Milan, du reste, a fait la même chose : il a tout dernièrement encore engagé pour 40,000 ducats la saline de Milosch.

Enfin, la *Gazette de Cologne* publie cette grave dépêche :

Belgrade, 12 juillet.

Le troisième ban refuse de marcher. On commence à croire généralement que la Serbie travaille pour le Montenegro et indirectement pour la Russie, et qu'elle ne gagnera rien pour elle. Les ressources

financières et les réserves sont complètement épuisées. On s'attend à une catastrophe.

Une pareille nouvelle a certainement besoin de confirmation. Cependant la position des étrangers devient difficile à Belgrade, et on apprend qu'un colonel russe, M. Ismailoff, croit devoir quitter le pays et retourner dans le sien. Quand au refus de marcher, il serait assez d'accord avec les symptômes de fatigue et de mécontentement accusés par toutes les lettres en situation d'être véridiques. D'abord les blessés manquent de tout, ce qui n'est pas fait pour donner du cœur aux autres ni pour rassurer sur les suites d'une guerre entreprise de cette façon. En outre, s'il faut en croire encore le correspondant des *Débats*, un quart à peine des blessés le seraient grièvement, d'où l'on pourrait conclure que le reste saisit la première occasion de revenir au logis.

Rien n'est plus concevable. L'ardeur belliqueuse découle de deux sentiments : de grandes injures à venger et de l'espoir de pouvoir les venger. Mais ici ces sentiments font défaut. Les Serbes n'avaient point d'injures à venger. Ils ne semblaient pas avoir davantage l'espoir de vaincre, et si nous commençons à nous en douter, à la distance où nous sommes, combien ne doivent-ils pas en être frappés, eux qui voient de près les preuves de la coupable légèreté avec laquelle on leur a mis les armes à la main. Un tel état de choses ne comporte nullement le renouvellement des luttes acharnées et suprêmes d'autrefois.

Une dépêche de Constantinople confirme que l'Autriche ferme le port de Kleck pour enlever tout prétexte d'agitation aux populations dalmates.

Une canonnière turque a bombardé la frontière serbe, mais a été forcée de s'éloigner des eaux roumaines. Deux monitors autrichiens sont devant Belgrade. L'état du Danube permettrait en ce moment à des bâtiments de ce genre de franchir les Portes de Fer.

DISCOURS DE LORD DERBY.

Lord Derby, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, a reçu à Londres une députation très nombreuse, qui l'a entretenu de ses craintes sur les complications orientales. Le ministre a répondu par un long discours dont nous reproduisons le passage suivant :

La France et l'Italie, évidemment pour des motifs financiers et pour bien d'autres raisons, sont tout à fait décidées à ne prendre part à aucune démarche de nature à provoquer une perturbation générale. Il est avéré que le gouvernement allemand, et je crois le peuple allemand aussi, s'occupent de cette question beaucoup moins sérieusement qu'on ne croit, parce qu'ils n'y ont pas d'intérêt direct, et je suis persuadé qu'ils l'envisagent uniquement de leur point de vue particulier ; c'est-à-dire, en tant qu'elle pourrait amener des complications.

Vous pouvez donc être sûrs que le gouvernement autrichien (pour des raisons qui lui sont suggérées par son propre intérêt, en supposant qu'il n'y en ait pas d'autres), n'aurait pas le désir de rompre la paix. Quant à la Russie, il existe parmi une grande partie de la population de ce pays une sympathie prononcée pour les insurgés. En Russie, il n'y a pas seulement un parti influent qui désire apporter du soulagement aux maux dont se plaint telle ou telle province, il y a aussi un parti qui désire voir un empire slave puissant se former sous la direction de la Russie. Mais autre chose est de dire que ce parti existe et

même qu'il est puissant, et autre chose de dire que la possibilité d'agir est entre ses mains. S'il y a quelque chose de certain dans ce monde, c'est que le czar, de la volonté et des dispositions personnelles de qui tout dépend, est un ami sincère de la paix. Il y a d'autres raisons se rattachant à l'ordre financier, à des difficultés d'administration, aux dépenses énormes occasionnées par les conquêtes russes en Asie qui, sans compter plusieurs autres causes qu'il n'est pas nécessaire de mentionner, font qu'une politique agressive n'est nullement, dans les circonstances actuelles, conforme aux intérêts de l'empire.

Nous n'interviendrons pas dans la guerre actuelle, nous ferons notre possible pour dissuader les autres d'intervenir ; mais je ne crois pas que cela soit nécessaire dans les circonstances actuelles. S'il s'offre une occasion de médiation, ce qui ne paraît pas improbable, nous saisirons cette occasion avec plaisir, tout en réservant la liberté, l'indépendance de notre action et de notre jugement. Nous attachons la même importance que ceux avec lesquels nous avons agi à l'entente générale entre les Etats européens, entente qui est la garantie la meilleure et la plus sûre de la paix.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Véron ! doit être un nom prédestiné. Eugène Véron, du *Bien public*, et Pierre Véron du *Charivari* sont homonymes, frères peut-être.

Je n'en sais rien. Mais ce qu'on ne peut pas ignorer, c'est qu'ils sont frères en impiété.

En eux, même acharnement à poursuivre les méfaits, les hontes du cléricalisme.

Une seule différence : Pierre Véron veut gouailler, et Eugène pleurniche.

C'est l'affaire du médecin « Tant pis » et du médecin « Tant mieux. »

L'un joue les airs sautillants ; l'autre, les mélodies plaintives.

L'un joue la comédie ; l'autre, la tragédie.

L'un, c'est *Don Quichote* en personne ; l'autre, le bon gros *Sancho*.

Je vous le demande, quel est le plus bouffon ?

En vérité, Véron doit être un nom prédestiné.

— La République française assignée, on le sait, par le P. Du Lac, directeur de l'école Sainte-Genève, à propos de l'incident de l'école polytechnique, s'exprime aujourd'hui en ces termes : « Nous nous étions préparés à cette assignation où perce la préoccupation des intérêts les plus mondains. »

Le mot *intérêts mondains* est admirable en l'espèce, dit la *Gazette de France*.

Se défendre d'une calomnie : intérêts mondains !

Chercher à démontrer à un public trop accessible aux insinuations malveillantes : intérêts mondains !

Vouloir obtenir justice d'une injuste accusation : intérêts mondains ! N'est-ce pas délicieux ?

— Les *Droits de l'Homme* à leur tour traitent le P. Directeur avec le plus grand mépris. Ils l'appellent le « sieur du Lac. »

Pourquoi donc ne l'appelleraient-ils pas simplement « l'otage. ? »

— Mgr Bessieux, vicaire apostolique des Deux-Guinées, est mort après trente-quatre ans de mission dont vingt-quatre comme évêque.

— Mgr de Langalerie, archevêque d'Auch, pour lui et pour ses suffragants, a adressé une protestation au Sénat contre le retrait des jurys mixtes.

Henri NADAL

CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIONALE.

LE PHYLLOXERA.

La question du *phylloxera* étant à l'ordre du jour du département, nous croyons être agréable à nos lecteurs en publiant un rapport fait à la Société agricole par M. le docteur Rey, peu de temps avant sa découverte dans notre contrée et où se trouve exposé l'état de la question ainsi que les moyens les plus efficaces pour se préserver de son invasion et empêcher la ruine de nos vignobles.

Messieurs.

Sur l'invitation que vous avait adressée la Société agricole de la Gironde d'envoyer un délégué au Congrès international qui devait se tenir à Bordeaux, vers la fin de mai, en même temps que le Concours régional, vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour vous représenter à ces assises de l'agriculture. Vous saviez qu'une des questions les plus importantes qui devaient s'y traiter était celle du *phylloxera*, que savants et praticiens devaient y apporter le fruit de leur études et de leurs expériences en vue de la destruction de ce terrible insecte et vous vouliez prendre vos mesures pour lutter contre ce fléau de notre viticulture, si le département venait à être envahi sous peu, comme tout le faisait présumer.

En conséquence, Messieurs, je me suis efforcé de vous rapporter l'état vrai de la question, me tenant également éloigné du découragement fataliste des uns et des espérances illusoire des autres. Mais j'ai le regret de vous dire tout de suite qu'on n'a pas encore trouvé de procédé réellement efficace et pratiqué de se débarrasser du parasite de nos vignes, et que l'avenir de la viticulture se présente toujours sous les plus sombres couleurs. Il est juste d'observer toutefois que, si au point de vue pratique, il n'y a pas eu de grands progrès réalisés, au point de vue de la connaissance du puceron, de ses mœurs et de ses transformations, il ne reste plus grand chose à apprendre ; et ces conquêtes de la science, en faisant entrevoir certains points faibles dans la vie du *phylloxera*, laissent espérer qu'on trouvera peut-être bientôt, sinon le moyen d'en purger complètement les vignes atteintes, du moins d'en ralentir les progrès et de prévenir l'invasion dans les vignobles indemnes.

Pour bien saisir les difficultés que présente la destruction du *phylloxera*, ainsi que les moyens tant préventifs que curatifs, qui ont été reconnus jusqu'ici comme les plus utiles pour s'opposer à sa marche envahissante, il est indispensable que je vous rappelle en quelques mots les points principaux de l'histoire de ce puceron. Je ne vous raconterai pas les nombreuses transformations de cet insecte : notre honorable collègue, M. le baron de Roussy, les a décrites dernièrement dans un excellent mémoire qui a été inséré dans notre bulletin. Je me bornerai à vous dire que, pour le vigneron, il y a deux choses à retenir, c'est qu'il y a un *phylloxera* sans ailes et un *phylloxera* ailé ; car chacun d'eux a son importance particulière et doit être combattu d'une manière différente.

Le premier vit sur les racines de la vigne dont il suce la sève et qu'il détruit rapidement par la multiplicité des piqûres et les lésions qui en résultent. Il est d'une couleur jaune et à peine visible à l'œil nu, car dans son plus grand développement il ne mesure que 3/4 de millimètre de diamètre ; aussi

ne peut-on bien le distinguer que des verres grossissants. Ce *phylloxera* se reproduit tout seul, sans accompagnement et sa fécondité est prodigieuse. On a calculé qu'un seul individu donne naissance, dans le courant d'un seul été, à vingt millions de sujets, ce qui comprend qu'il est difficile qu'une vigne résiste longtemps à cette multiplication de parasites. La première année cependant, le mal n'est pas toujours apparent, mais la seconde, la végétation devient tout à fait languissante, les raisins sont peu nombreux et mûrs tardivement et la troisième année, en général, la plante succombe. C'est toujours sous forme de taches circulaires que l'on annonce le *phylloxera*, car n'ayant ni ailes et ne pouvant se transporter loin, il n'envahit les ceps que de proche en proche et tout autour du point de départ, ce qui a fait comparer les points d'attaque à une tache d'huile. Pendant l'hiver il s'endort par le fait de l'abaissement de la température, mais il ne meurt pas, et au printemps ses nombreuses légions n'ont qu'à se réveiller pour continuer leurs ravages.

Vous devez comprendre, Messieurs, par ces détails, combien il doit être difficile de se débarrasser de parasites aussi nombreux, aussi vivaces, et que leur position dans les profondeurs du sol met à l'abri de nos atteintes. Cependant s'ils ne sont pas atteints dans leurs derniers retranchements, ils peuvent être tous détruits, à la fois, si un seul échappe, il n'y a rien de fait : tout est à recommencer.

Pour arriver jusqu'à ces terribles insectes, on ne connaît que deux moyens, inonder le sol avec un liquide empoisonné, ou bien le saturer avec un gaz toxique. Tous les poisons, tous les insecticides connus ont été tour à tour essayés sans beaucoup de succès. Les uns n'étaient pas assez actifs et ne tuaient pas l'insecte, d'autres, au contraire, l'étaient trop et faisaient périr les souches. Une seule substance, qui a été composée dans ce but par notre illustre chimiste, M. Dumas, remplissant complètement les conditions voulues. C'est le sulfo-carbonate de potassium. Cette substance, en effet, peut être prise la fois en solution et sous forme de gaz, car elle se décompose rapidement dans le sol et les vapeurs de sulfure de carbone et d'hydrogène sulfuré qu'elle dégage, sont mortelles pour le *phylloxera*, tandis que le résidu, qui est du carbonate de potasse, est un engrais pour la vigne. Malheureusement la matière première est encore très-chère et si on l'emploie en solution, il faut des masses d'eau considérables, qui même dans les meilleures conditions, occasionnent des dépenses énormes, et rendent son emploi impraticable sur une grande échelle. L'usage du sulfo-carbonate en vapeur serait plus pratique. Mais il faudrait trouver un moyen facile et économique de l'introduire dans le sol et dans des conditions telles que sa décomposition fut lente et successive, de manière à faire dorer son action et à asphyxier plus sûrement le *phylloxera*. On a proposé, pour arriver à ce résultat, de mélanger le sulfo-carbonate avec des matières pulvérisantes, comme la chaux, la sciure de bois etc. Mais le moyen, qui paraît jusqu'ici le plus pratique est celui qui a été imaginé par M. Rohart et qui consiste à enfouir dans le sol, autour des ceps des cubes de bois injectés avec du sulfo-carbonate. L'introduction de ces bois n'est ni longue ni coûteuse, car il n'est pas nécessaire de les placer très-profondément, le gaz tendant naturellement à descendre dans les cou-

châ inférieures par sa pesanteur spécifique et comme, en même temps, ils ne laissent échapper les vapeurs insecticides que peu à peu, ils paraissent remplir toutes les conditions d'efficacité cherchées. Malheureusement le procédé n'a pas fait encore ses preuves; il est à l'étude et je ne vous apporte ici que les espérances que j'ai entendues émettre sur son emploi.

Voilà tout ce que l'on a pu trouver jusqu'ici de plus efficace pour la destruction de l'insecte dévastateur. Je ne vous parle pas de la submersion qui peut rendre de grands services dans quelques vignobles privilégiés, mais qui est sans intérêt pour nous. Vous le voyez, les moyens connus sont encore inapplicables en grand et la viticulture ne peut en retirer actuellement aucun profit. Mais s'ils ne peuvent entrer dans la pratique courante, ils sont du moins capables de rendre des services pour combattre notre ennemi, quand il apparaît pour la première fois dans une contrée et que ses points d'attaque sont circonscrits. De ce côté là ils ont une utilité incontestable et qu'il serait imprudent de méconnaître.

S'il n'y avait, Messieurs que le phylloxera aptère ou souterrain, nous pourrions joindre encore pendant de longues années de la prospérité croissante de nos vignes, et vivre dans la plus grande sécurité. Malheureusement comme je vous l'ai dit, il y a un phylloxera ailé. Dans le courant du mois d'août, certains pucerons prennent des ailes et se détachent de la colonie souterraine pour aller fonder au loin de nouvelles familles et y porter en même temps la dévastation et la ruine. Mais si ce phylloxera est plus dangereux que l'autre pour les vignobles éloignés des autres infestés, il est plus accessible à nos moyens de destruction et c'est sur ce point que la science a fait, dans ces derniers temps, des découvertes réellement importantes.

Ces phylloxeras, comme leurs frères aptères, sont tous des femelles et il suffit d'un seul ailé tombé dans une vigne, pour l'infester et la perdre. A peine arrivés sur une souche, ils pondent quatre ou cinq œufs de grosseur différente qu'ils déposent à la partie inférieure des feuilles, sur les bourgeons et même sur le tronc. Ces œufs donnent naissance à des phylloxeras sexués, mais sans ailes, en sorte que ces nouveaux insectes restent là où ils sont nés. Leur vie, du reste, est éphémère, car ils n'ont pas

d'organes digestifs et leur rôle paraît être uniquement de régénérer l'espèce par l'accouplement. Dès que le mâle a fécondé la femelle il meurt, et celle-ci pond quelque temps après un œuf unique qui remplit presque tout son corps et qu'elle dépose sur le bois de deux à huit ans, entre la vieille et la nouvelle écorce, où il passe l'hiver. C'est cet œuf qui, au printemps produira un phylloxera souterrain, lequel se comportera comme nous l'avons dit et deviendra le point de départ d'un centre d'infection. Les propriétaires, dont les vignes ne sont pas en contact immédiat avec des ceps phylloxérés, ne peuvent être envahis que par l'ailé, et comme dans l'ailé il n'y a à considérer que l'œuf d'hiver, qui est son but et sa fin, il en résulte qu'en détruisant cet œuf, les pays encore indemnes pourraient se préserver pour longtemps des atteintes du néfaste puceron.

La connaissance de l'œuf d'hiver est de date trop récente pour qu'on ait eu le temps de faire beaucoup d'expériences en vue de sa destruction. Mais si on remarque que, d'après les recherches de M. Boiteau qui l'a le premier découvert cet œuf se trouve constamment sur le vieux bois d'au moins deux ans, on comprendra qu'en badiageonnant les souches avec des substances insecticides, comme le sulfocarbonate, les huiles lourdes, le pétrole, l'essence de térébentine, l'acide phénique, la chaux etc., ou bien en les imbibant d'eau bouillante comme cela se fait en Beaujolais contre la pyrale, on aura les plus grandes chances de le tuer et de préserver ainsi son vignoble de l'invasion, sans porter aucune atteinte au bois de l'année et par conséquent à la récolte future. Il serait donc à désirer que les propriétaires voisins de centres d'infection fissent des essais dans ce sens, et il est très probable qu'on ne tarderait pas à trouver un procédé pratique et facile d'arriver au but, comme cela s'est produit pour l'ébonillantage. Aujourd'hui, en effet, grâce à une chaudière portative, un homme peut échauder 2,000 ceps par jour, et nous croyons pour notre compte qu'en ajoutant à l'eau du sulfocarbonate ou quelque autre insecticide, ce procédé serait peut-être encore le plus commode et le plus efficace pour la destruction de l'œuf d'hiver. Messieurs, d'après ce que je viens de vous dire, tout annonce qu'il nous sera plus facile de nous défendre contre le phylloxera ailé que contre le phylloxera aptère. Mais,

pour le moment, la question n'est pas plus avancée pour l'un que pour l'autre et il semble que, en attendant, les malheureux propriétaires n'aient qu'à assister avec résignation à la perte de leurs vignes.

Cependant il est aujourd'hui reconnu qu'il y a des cépages qui résistent au phylloxera et ne paraissent pas sensiblement affectés de sa présence sur leurs racines. Ces cépages sont tous d'origine américaine, car il n'est pas encore prouvé que parmi nos espèces françaises il y en ait de véritablement résistantes. Après avoir, comme on le croit en général, importé le désastreux puceron en France et causé la ruine de notre viticulture, ces vignes pourraient donc être le point de départ de son relèvement. Dans l'état actuel de la question, et en attendant que la science et la pratique réunies aient trouvé le moyen de préserver nos espèces contre leur ennemi mortel, le seul parti réellement utile qui reste, c'est de planter des vignes américaines soit pour avoir leur produit soit, ce qui vaudrait mieux, pour servir de porte-greffe à nos espèces. Car, du moment que le phylloxera n'attaque que les racines, si on parvient à donner des racines résistantes à nos vignes française, le mal sera conjuré.

Mais, Messieurs, pour ceux qui dans notre département seraient tentés de prendre les devants, on qui, craignant l'invasion prochaine du puceron, renonceraient désormais à faire des plantations avec les espèces indigènes, dans la crainte de les voir devenir sous peu la pâture du phylloxera, et voudraient s'adresser aux plants d'outre mer, il y a un obstacle insurmontable: C'est l'interdiction mise par l'autorité à la circulation, à l'introduction de tous plants venant du dehors. J'appelle l'attention de la Société sur ce point, car il pourrait peut-être convenir bientôt que vous fissiez des démarches auprès de M. le préfet pour faire rapporter les arrêtés d'interdiction, du moins en ce qui concerne les simples boutures, sans crochet de vieux bois. Car, s'il est vrai que l'œuf d'hiver ne se trouve jamais sur le sarment de l'année, comme l'a démontré M. Boiteau, on n'a pas à craindre d'importer le phylloxera avec eux; et alors on ne comprendrait pas que la viticulture fut privée du seul moyen de défense qu'elle possède en ce moment. Déjà les sociétés d'agriculture de l'Hérault et de la Gironde, ainsi que plusieurs congrès ont émis des vœux dans ce sens.

Nous ne sommes pas encore, heureusement, dans la situation de ces départements qui sont ravagés par le phylloxera; mais le jour où le puceron aura fait son apparition dans le pays et où l'ennemi sera dans la place, aucun scrupule ne pourra plus vous retenir et il serait nuisible de conserver des mesures qui dans ces derniers temps, ont pu avoir leur utilité, mais qui alors se retourneraient contre nous, en nous fermant une des meilleures voies de salut.

En résumé, Messieurs, on n'a encore rien découvert pour arrêter le phylloxera souterrain: les moyens employés jusqu'ici ne peuvent servir qu'à éteindre des foyers circonscrits. Quant au phylloxera ailé et à l'œuf d'hiver, on espère le détruire plus facilement, mais on n'est pas encore sorti du domaine de la théorie et de l'expérimentation. Restent les plants américains, de ce côté là seulement il y a des faits positifs, avérés, qui nous donnent la certitude que la vigne ne périra pas complètement et qu'avec de la patience et de l'énergie, nous pourrions reconstituer notre beau vignoble de France.

D^r E. REY,
Secrétaire de la Société agricole et industrielle du Lot.

Lundi dernier, à 2 heures, M. le Préfet accompagné de M. le Maire et de MM. Appert, inspecteur d'Académie et Belloc, inspecteur primaire, est allé visiter l'Ecole chrétienne communale de notre ville. Après avoir parcouru toutes les classes, et félicité les élèves sur leur excellente tenue, il s'est rendu dans la cour, où il a trouvé les élèves rangés devant une estrade ornée avec goût, sur laquelle les honorables visiteurs ont pris place. Le chœur de chant a exécuté un morceau pour fêter leur présence.

En même temps, un élève se détachait des rangs pour venir, au nom de ses condisciples et des maîtres, complimenter et remercier le premier magistrat du département, lequel a adressé à tous les élèves avec un goût exquis et un tact parfait quelques paroles empreintes de la plus grande bienveillance. En terminant, monsieur le Préfet a fait à cet heureux auditoire deux agréables propositions: la première de pardonner tous les penchants ou pénitences quelconques; la deuxième d'accorder un jour de congé; loin de protester, tous les élèves ont accueilli ces faveurs avec un enthousiasme facile à deviner.

Cette visite rappelait à ces nombreux élèves, celle que, naguère, leur faisait à l'occasion d'une fête, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque, lequel, au lendemain des examens pour le certificat d'études primaires, félicitait les dix-neuf élèves de l'Ecole qui l'avaient obtenu après avoir subi les épreuves toujours difficiles du chef-lieu.

retenir. C'étaient tous les jours, festins, chasses, excursions. Béatrix les accompagnait toujours; le père ne pouvait s'en séparer.

Il lui faisait sans cesse l'éloge d'Ottorino. On aurait dit que c'était à dessein qu'il prenait soin de lui rappeler sa conduite lors du naufrage, les heures passées sur l'écueil, choses dont elle ne se souvenait que trop, et dont le souvenir lui causait un frémissement qui n'était déjà plus un frémissement de terreur.

Ottorino avait une qualité qui aux yeux du comte donnait un nouvel éclat à toutes les autres: c'était la soumission, la complaisance avec laquelle il l'écoutait raconter sa vie et ses exploits.

Voilà, disait-il, un jeune homme de mérite... Il n'est pas comme ces bambins d'aujourd'hui qui, à peine sortis du maillot, prétendent en apprendre aux docteurs.

— As-tu vu? demanda-t-il un jour à Béatrix. As-tu vu hier au soir quelle attention il me prêtait quand je lui expliquais les raisons qui feront annuler le combat de Lupo et de Ramengo. Il est resté deux heures sans bouger.

C'était la pure vérité; assis près de Béatrix, le jeune homme avait passé deux heures comme en extase, mais il n'avait

De telles visites ne s'effacent pas de l'esprit et du cœur des élèves.
Au sortir de l'Ecole des Frères, M. le Préfet a visité l'Asile et l'Hospice.

EMPRUNT DE LA VILLE DE PARIS.

Le Trésorier-Payeur général a l'honneur de porter à la connaissance du public que la commission municipale de la ville de Paris a pris la décision suivante: La souscription publique à l'Emprunt de la ville de Paris ne sera pas ouverte dans les départements, vu le nombre restreint de titres à émettre; mais la commission, prenant en considération le service de Trésorerie que les Receveurs-Généraux font pour la ville de Paris, a voulu leur réserver leur souscription personnelle et celles qui leur auront été remises, mais à la condition qu'au point de vue de la répartition, les souscriptions transmises seront considérées comme une souscription unique, sans aucun engagement de répartir en nombre quelconque d'obligations.

En conséquence, les personnes qui voudront souscrire peuvent dès maintenant s'adresser à M. le Trésorier général, et verser 50 fr. par titre souscrit sans aucun engagement de leur attribuer un nombre déterminé d'obligations, la ville de Paris ne considérant toutes les souscriptions des départements que comme une souscription unique.

Cahors, le 17 juillet 1876.

Le Trésorier général,
Signé: DE LACOSTE.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 18 juillet.

Des nouvelles assez graves arrivent de Roumanie. Au moment où les succès de l'armée serbe se confirment, une nouvelle complication paraît à la veille de surgir dans les affaires d'Orient. La Roumanie, dont la neutralité, il faut bien le dire, était trop bruyante pour ne pas être un peu suspecte, fait mine de vouloir en sortir. Le gouvernement aurait présenté, samedi dernier, aux Chambres, un projet de loi tendant à mobiliser l'armée et à convoquer une partie des réserves.

Bourse de Paris

Cours du 18 Juillet.

Rente 3 p. %	68.35
— 4 1/2 p. %	98.90
— 5 p. %	106.05

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 17 Jul.	CLOTURE précédente
Banque de France	3.600 »	3.590 »
Credit foncier	710 »	700 »
Orléans-Actions	1.015 »	1.015 »
Orléans-Obligations	319 »	320 »
Suez	527 50	518 »
Italien 5 %	71 »	70 60

guère entendu les bavardages du comte.

Ermeline cherchait quelque fois à reprendre doucement son mari, à le mettre un peu sur ses gardes; mais celui-ci la traitait de rêveuse et de folle et lui imposait silence.

La pauvre femme ne pouvait même, comme elle le désirait, demander une explication à Ottorino. Le comte le lui avait expressément défendu.

Elle n'avait plus qu'un parti à prendre, c'était d'écrire à Côme, pour s'informer de la vérité et des engagements qu'aurait pu prendre le jeune homme, et, en attendant une réponse, de veiller avec soin sur sa fille, de l'éloigner du jeune homme et la distraire le plus possible.

Elle le fit. — Quoique capricieuse par moments, comme tous les enfants gâtés, Béatrix avait au fond un excellent caractère. Bien que sa mère se montrât parfois un peu sévère, elle avait cependant plus de tendresse et de respect pour elle que pour son père, malgré son indulgence. Aussi tenait-elle plus à un sourire, à une caresse de la comtesse qu'à toutes les démonstrations du comte.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

18 juillet 1876 (22).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE SIXIÈME.

(Suite.)

On le comprend facilement; en ce siècle de coups d'épée et de lance, de sièges et de batailles, pouvait-on cultiver les lettres? Il faut aux écrivains le silence et la solitude. Heureusement le fauconnier se souvint d'un vieux notaire qui habitait Perledo, petit village situé sur la montagne au pied de laquelle est bâti Varenne. Il y monta et en revint bientôt avec les objets nécessaires. Il faut dire cependant qu'on eût assez de peine à se servir de l'encre qui était desséchée depuis plus d'une année.

En écrivant à Marco pour lui recom-

mander Pelagrua, le jeune homme fut obligé de lui raconter tous ces événements.

Il lui parla du duel de son écuyer, du comte del Balzo chez qui il allait passer quelques jours, de Béatrix; il s'appesantit sur ce dernier sujet plus qu'il n'était convenable et opportun.

Il fit le portrait de la jeune fille, et écrivit à Marco combien elle ressemblait en tout à sa mère.

Paroles fatales qui furent la première étincelle... Mais n'anticipons pas sur les événements.

Nos personnages s'embarquèrent tous sur la même barque et arrivèrent le soir à Limonta.

Le bruit avait couru que l'abbé de St-Ambroise avait résolu de se venger; la vue du cadavre d'Arrigozzo qu'on avait apporté le matin même, la désolation de ses parents, l'anxiété avec laquelle on avait longtemps attendu la barque du comte, tous ces motifs réunis avaient fait oublier la victoire de Lupo. Aussi quand il débarqua, ne trouva-t-il pas sur le rivage la foule qu'il croyait y trouver, et ne reçut-il pas tous les applaudissements qu'il pensait recevoir. Les beaux rêves qu'il faisait la veille, assis à la proue du bateau, lui vinrent à la mémoire, et il fut très-mortifié.

Le curé s'arrêta à Limonta, les autres montant sur les chevaux qu'on leur tenait préparés, se dirigèrent vers le château.

Ermeline accueillit son jeune hôte avec sa grâce accoutumée. Le souvenir de l'ancienne amitié qui unissait Ottorino à son fils la disposait en sa faveur, mais elle s'inquiéta bientôt de ses continuelles attentions pour Béatrix, d'autant plus que la mère crut s'apercevoir que sa fille n'y restait pas indifférente.

Au bout de quelques jours elle remarqua qu'à la gaieté franche et ouverte de Béatrix avait succédé une joie calme et cachée.

Elle la voyait rougir toutes les fois qu'on lui parlait d'Ottorino, et éviter les regards de sa mère.

Cette dernière commença à éprouver de violentes craintes.

Non qu'elle trouvât ce parti désavantageux pour sa fille: il ne pouvait s'en présenter de meilleur. Mais on disait dans le pays qu'il devait se marier avec une fille de Franchino Rusconi, seigneur de Côme, et que Marco Visconti tenait beaucoup à cette union.

Quant au comte, heureux d'avoir pour hôte un gentilhomme de si haute lignée, un cousin du vicaire impérial, une créature de Marco il ne cherchait qu'à le

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Rudes du Lot.

FAITS DIVERS

Nous lisons dans la *Gazette médicale* :

« Parmi les progrès les mieux réalisés, il est juste de citer le *Biberon Robert*, qui a la propriété de ne pas soumettre le nourrisson à une succion pénible et dommageable pour ses poumons.

« Cet appareil est heureusement très-répandu, et les premières récompenses qu'il a toujours obtenues dans toutes les expositions doivent encourager les mères de famille à employer le *Biberon Robert* préférentiellement à tout autre système.

» D^r BERTHERAND,

» correspondant de l'Académie de Médecine.

GOUVERNEMENT EGYPTIEN

Conversion de la dette générale d'Egypte en Obligations 7 % de la Dette unifiée.

Jouissance du 15 juillet 1876.

(Décrets des 7 et 25 mai 1876).

Paiement des coupons et fractions de coupons dus aux 7 et 15 Juillet 1876 et des Obligations des Emprunts 1865/66 et 1868, désignés par le sort pour être remboursés à 500 francs, aux mêmes dates.

La conversion s'effectue par l'Entremise du Comptoir d'Escompte de Paris et de ses agences, en France et à l'Etranger, désignés officiellement à cet effet dans le règlement de S. A. le Khédive, en date du 25 mai 1876.

Notice explicative.

Dette flottante.

Les porteurs de titres de la Dette flottante reçoivent des obligations 7 % de la Dette unifiée pour le montant de leurs titres, majorés de 25 %, avec augmentation ou sous déduction des intérêts à 7 % l'an, selon que l'échéance des titres est antérieure ou postérieure au 15 juillet 1876.

Dette consolidée.

Emprunts 7 % du gouvernement Egyptien 1862-1868-1873. — Emprunt hypothécaire du Khédive 7 % 1870.

Les porteurs de ces Emprunts reçoivent des obligations de la Dette unifiée pour une somme égale au montant de leurs titres ;

Ils reçoivent, en outre, des fractions de coupons pour différences de jouissances, savoir :

L'Emprunt 1862, une fraction de 131 04 représentant les intérêts à 7 % du 4^{er} mars au 15 juillet.

L'Emprunt 1870, une fraction de 101 06 pour les intérêts du 1^{er} avril au 15 juillet.

L'Emprunt 1873, une fraction de 81 72 pour les intérêts du 15 avril au 15 juillet.

Le coupon de l'Emprunt de 1868 arrivant à échéance le 15 juillet 1876, sera payé intégralement au moment du dépôt des titres pour l'échange.

Les obligations du même Emprunt, sorties au tirage d'avril 1876, sont remboursées à 500 francs.

Emprunt 7 % du gouvernement Egyptien 1864, et Emprunt 7 % de la Dette 1865-66.

Les porteurs de ces Emprunts reçoivent 100 obligations de la Dette unifiée pour 95 anciennes, et les fractions des coupons suivants :

Emprunt 1864..... 101 06 pour intérêts de 7 % du 4^{er} avril au 15 juillet.

Emprunt 1865-66..... 01 76 pour intérêts à 7 % du 1^{er} avril au 15 juillet.

Le coupon plein de 17 fr. 50, échu le 7 juillet 1876, sur ce dernier Emprunt, est payé en sus, contre dépôt du titre pour l'échange.

En même temps, les obligations sorties au dernier tirage sont remboursées à 500 francs.

Emprunt du gouvernement Egyptien 9 % 1867.

Par suite des deux majorations décrétées au profit de cet Emprunt, les porteurs reçoivent 111,78 obligations de la Dette unifiée pour cent anciennes.

Ils touchent, en outre, une fraction de coupon de 6 fr. 65 pour intérêts à 9 % du 22 mai au 15 juillet.

Nota. — Les Opérations d'échange ainsi que le service des Echéances des 7 et 15 juillet s'effectueront également aux guichets de la Société générale, 56, rue de Provence à Paris.

Le dépôt des Titres pour l'échange pourra être fait dans tous ses bureaux de quartiers ainsi qu'à ceux de toutes ses succursales en France.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, est pour une jeune fille ou une jeune mère, le cadeau le plus utile qu'on puisse lui faire. C'est en même temps le plus profitable au donateur, puisqu'en paraissant 52 fois par an, vient chaque semaine rappeler à l'abonnée le souvenir de la personne à qui elle doit cet abonnement.

Publiée par la maison Firmin-Didot, dont le nom est une garantie de la moralité et de la bonne exécution du journal, la *Mode illustrée* en 16 années d'existence, par l'exactitude et le nombre de ses patrons, par le fini de ses gravures, la clarté des explications, par les conseils éclairés de sa directrice M^{me} EMELINE RAYMOND, conseils s'adressant à toutes les conditions de fortune et toutes les circonstances de la vie, a obtenu un succès sans précédent jusqu'ici.

Essentiellement journal de la famille, ennemi d'un luxe exagéré, rejetant impitoyablement toute annonce et réclame fallacieuse, la *Mode illustrée* a toujours eu pour but de donner à ses abonnées le goût d'une élégante simplicité renfermée dans les bornes d'une sage économie, et de leur apprendre, par une bonne entente de la vie intérieure, à ne pas se livrer à des dépenses au-dessus de leur position ; c'est ce but moral qui a fait la force et le succès de la *Mode illustrée*. c'est par là que ce journal doit s'imposer à toutes les familles.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et C^e, 56, rue Jacob, à Paris.

Prix pour les départements : 1^{re} édit. 5 mois, 3 fr 50; 6 mois, 4 fr.; 12 mois, 7 fr. 4^e — avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 12 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

LE TOUR DU MONDE.

Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 810^e livraison. (15 juillet 1876). Texte: Voyage en Grèce, par M. Henri Belle. 1864-1868-1874. Texte et dessins inédits. — Dix dessins de J. Storck F. Sorrieu, J. Moynet, Guillaume, Taylor, Goutzwillier, Th. Weber et H. Clerget.

Hachette, boulevard St-Germain 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.

Sommaire de la 189^e livraison (15 juillet 1876). — TEXTE : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — L'Afrique centrale, par Louis Rousselet. — La Petite Duchesse, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Les causeries du jeudi, par l'oncle Anselme.

Dessins de Lix, G. Durand A. Marie, et Faguet.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du 2 juillet.

Phénomènes chimiques déterminés par les épreuves électriques, d'après les travaux récents de M. Berthelot : Gaston Tisandier. — L'exposition d'appareils scientifiques de South Kensington Museum (Londres) (suite) : J. Norman Lockyer. — Perforation des roches par les oursins et par les pholades : Stanislas Meunier. — Sur un cas de feu Saint-Eime terrestre : J. Crasquin. — Le Téléphone de M. Reuss : Ch. Bon Temps. — Chronique. — Académie des sciences : Stanislas Meunier. — Hygromètre à cheveu, système américain : G. T.

La Nouvelle Bibliothèque classique.

Jouaust, éditeur. — A côté de la Collection des petits chefs-d'œuvre, qui se publie concurremment avec le Cabinet du bibliophile, la Petite Bibliothèque artistique, destinée aux amateurs d'ouvrages à gravures et à laquelle viendra bientôt se joindre la Bibliothèque fantaisiste, l'éditeur Jouaust vient de commencer la publication de la Nouvelle Bibliothèque classique, qui contiendra tout ce qui mérite véritablement

d'être lu dans les écrivains, du quinzième au dix-huitième siècle.

Les Œuvres de Régner, Grandeur et Décadence des Romains, inaugurent cette nouvelle collection. Ce sont deux volumes qui, par l'élégance typographique, la beauté du papier, la correction et la fidélité du texte, méritent et obtiendront l'approbation des bibliophiles. Imprimés dans le format in-16 élzévirien, avec les caractères élzéviriens que M. Jouaust a fait graver spécialement pour ses éditions, les volumes qui composeront la Bibliothèque classique pourront prendre place sur les rayons des bibliophiles, à côté des collections dont nous parlons plus haut. La Bibliothèque classique par le prix peu élevé, de ses volumes, sera véritablement la Bibliothèque Charpentier des bibliophiles.

En vente : REGNIER, 4 vol. — MONTESSQUI, Grandeur et Décadence des Romains, 4 vol. — BOILEAU, tome I. — HAMILTON, Mémoires de Grammont, 4 vol.

Sous presse : BOILEAU, tome II. — Satyre Ménippée, 4 vol. — REGNIER, Théâtre, 2 vol. etc.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'Echo de la Sorbonne, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre CONSTIPATION, Hémorrhoides, Migraine. Pâche 25, r. Grammont, Paris. — Bte 2, 50. Poste 2, 75. Dépôt dans toutes les pharmacies.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layou.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les Eaux minérales de Miers remonte à plusieurs siècles ; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence ; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 43 fr. id. pour les Départements. fr.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveau-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousse de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layou, rue du Lycée, à Cahors.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8 Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

OCCASION

A VENDRE

UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEUR MODÈLE

à fabriquer les Eaux gazeuses

Ensemble ou séparément environ 200 syphons.

S'adresser au bureau du Journal.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

REVUE BI-MENSUELLE

Des Questions Sociales, Politiques, Finances, Scientifiques, Industrielles, Agricoles, Commerciales Parait le 1^{er} et le 15 de chaque mois PAR LIVRAISONS DE SEPT FEUILLES GRAND IN-8° (42 pages)

Tout abonné a droit à un abonnement d'un an au BIEN PUBLIC, moyennant 55 fr. au lieu de 70

Primes diverses

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. | Six mois, 12 fr. | Trois mois, 6 fr. Prix du Numéro : 1 Franc.

Paris, Rue du Faubourg-Montmartre, 15



Chez les Pharmaciens et Coiffeurs.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.